

Zeitschrift: Archivum heraldicum : internationales Bulletin = bulletin international = bollettino internazionale

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 70 (1956)

Heft: 1

Rubrik: Miscellanea

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J. M. ANDERSON: *The Heraldry of St. Andrews University*, 1895.

A. RICHARDSON: *Illustrated Catalogue of Scottish Coins in the National Museum of Antiquities*, 1901.

Sir J. BALFOUR PAUL: *Knights of the Order of the Thistle: A Historical Sketch of the Order*, 1911.

JOHN A. STEWART: *Notes on the Arms of Nova Scotia*, 1928.

Sir THOMAS INNES OF LEARNEY, Lord Lyon: *Tartans of the Clans and Families of Scotland*, 1938. L'introduction contient des observations sur les armoiries des clans. (Ouvrage cité par M. London.)

Il existe aussi des catalogues des expositions héraldiques de 1911, 1938 (texte de John A. Stewart) et de 1951.

Publications of the Scottish Record Society, part 198 (1945) contient une liste de tous les hérauts d'Ecosse depuis le moyen âge, avec notices biographiques.

Colin Campbell.

Miscellanea

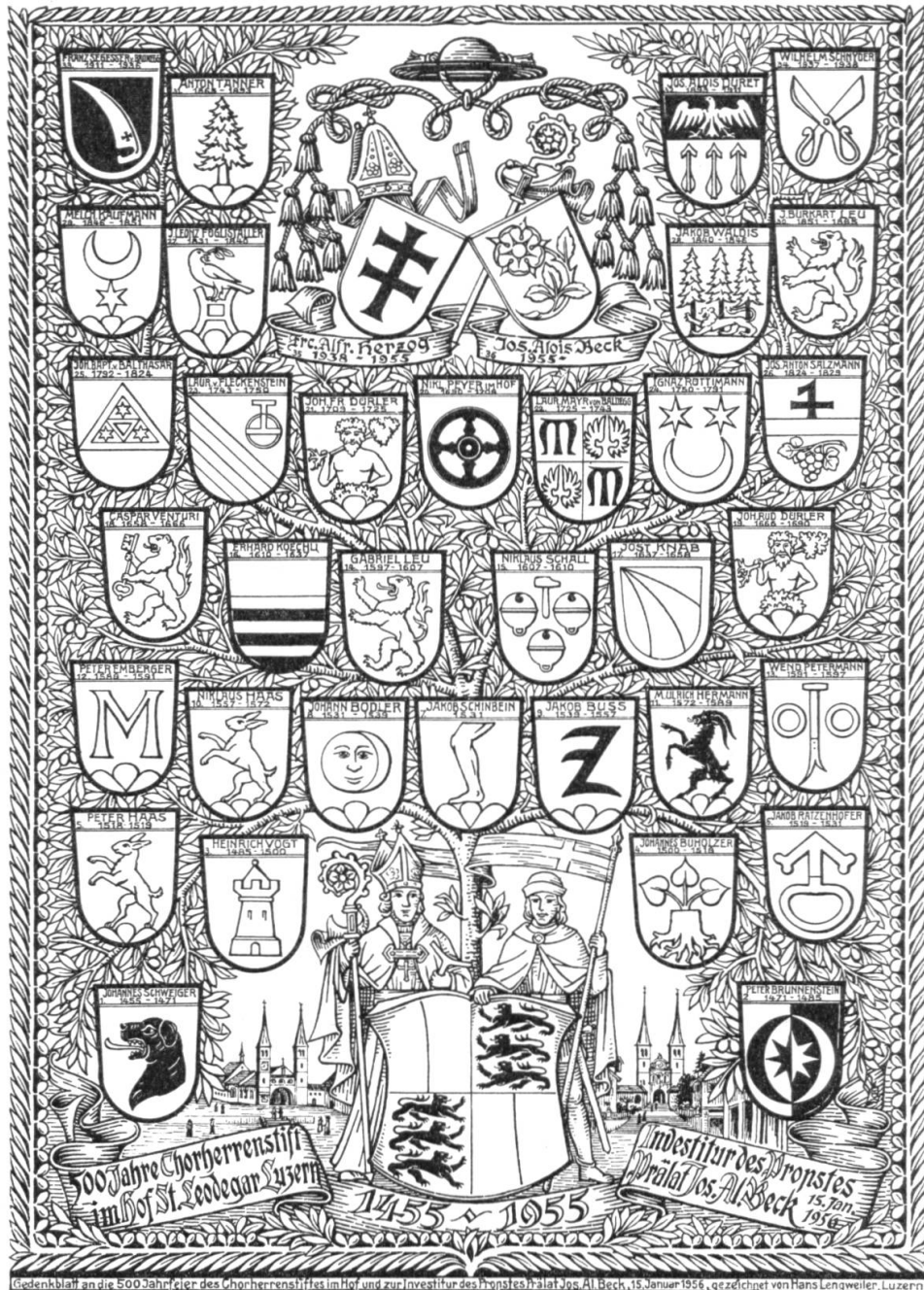


Fig. 1. Wappentafel der Stiftspröpste zu St. Leodegar in Luzern.

Wappentafel der Stiftspropste zu St. Leodegar in Luzern. — Aus Anlass der 500-Jahrfeier des Stiftes St. Leodegar in Luzern, 1455-1955, schuf unser Mitglied, Herr *Hans Lengweiler*, von Luzern, eine Wappentafel (vgl. Fig. 1), veranlasst und beauftragt von den ehemaligen Pfarrhelfern. Dank der unermüdlichen Forscherarbeit des bisherigen Stiftspropstes Dr. F. A. Herzog konnte die Arbeit, die gerade durch die mitgeteilten Regierungsdaten der einzelnen Propste so wertvoll ist, in vorzüglicher Weise durchgeführt werden. *Die Red.*

Armes attribuées au bailliage de Saint-Jean de Cerlier. — L'abbaye bénédictine de Saint-Jean, sise à quelques kilomètres de Cerlier (Erlach, canton de Berne) sur une ancienne île de la Thielle, d'où son nom fréquent de l'Ile Saint-Jean, avait été fondée à la fin du XI^e siècle par un membre de la maison de Fenis. Sécularisée par Berne à la Réformation, elle devint le siège d'un bailliage.

La vieille et belle église de Cerlier contient plusieurs monuments héraldiques de valeur : pierres tombales, vitraux et bancs sculptés. Un de ces derniers était réservé au bailli de Saint-Jean.

En 1669, le bailli en charge depuis deux ans, Adrien Jenner, de Berne (1618-1681), timbra un panneau du banc de ses armes : un croissant versé surmonté d'une étoile et accompagné en pointe d'un mont de trois coupeaux¹, et de celles de sa femme Elisabeth Isoot² : trois pals alaisés fichés sur un mont de trois coupeaux et surmontés de deux étoiles (fig. 2). Sur un second panneau il fit mettre deux écussons de

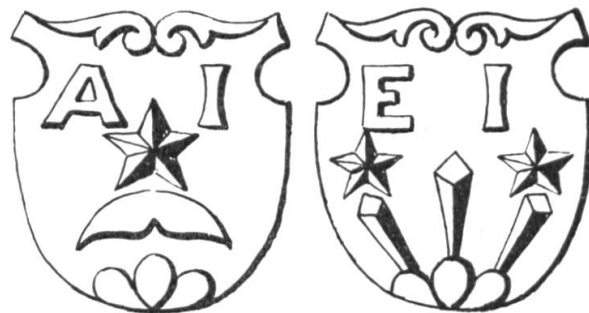


Fig. 2. Armes d'Adrien Jenner et de sa femme Elisabeth Isoot, 1669.

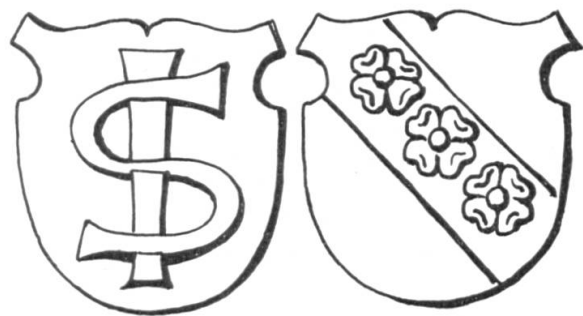


Fig. 3. Armes du bailliage de Saint-Jean, 1669.

tant sur le bras gauche un médaillon représentant l'Agneau pascal avec la bannière.

La Topographie du D^r méd. Thomas Schöpf de 1577 (manuscrit aux Archives cantonales bernoises) donne au bailliage de Saint-Jean un écu de gueules à la barre d'argent, armes reprises sans indication d'émaux par un calendrier des baillages bernois de 1738. Il semble que ce blason, dont on ignore l'origine et ne trouve la représentation que dans les deux documents susmentionnés, ait été peu connu puisque le bailli Jenner fit sculpter l'écu, objet de ces lignes.

Olivier Clottu

¹ Armoiries habituelles de la famille Jenner : de gueules au croissant versé d'or surmonté d'une étoile du même.

² Peter Isoz, de Château d'Oex, fut reçu habitant perpétuel de Berne en 1663. Sa descendance germanisa son nom en Isoot et s'éteignit en 1790. Elle portait : d'azur à trois pals alaisés d'argent.

³ Rodolphe de Benoît ou Benedictis, de souche vaudoise, a décoré les églises de Büren et de Gléresse dont Saint-Jean avait le patronage, de fort beaux vitraux à ses armes. Le premier se trouve au Musée Historique de Berne, alors que le second est encore à sa place.

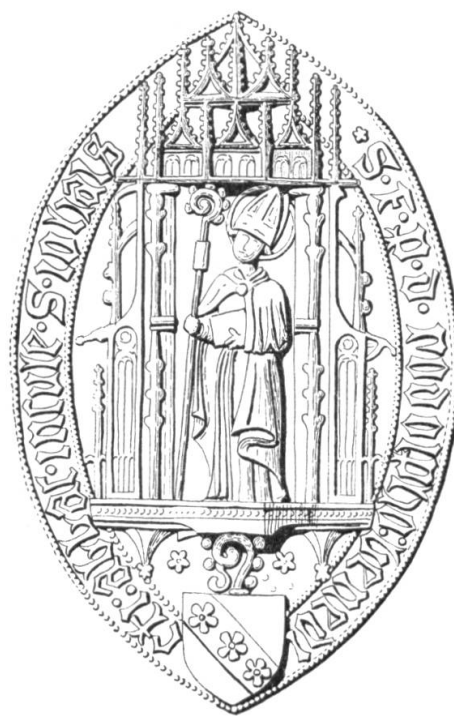


Fig. 4. Sceau de Rodolphe de Benoît, abbé de Saint-Jean, 1509-1529.

Contribution à l'héraldique de l'Ordre de Saint-Jean. — En signalant les aspects héraldiques des monnaies jadis frappées par l'Ordre de St-Jean ¹⁾, nous relevâmes le fait que les armes de l'institut des Hospitaliers ne furent sommées d'un bonnet noir, entouré d'une couronne fleuronnée que depuis 1737 et que ce n'est qu'en 1748 que paraît la couronne vraiment fermée, d'abord à trois, puis à cinq arcs visibles. Cette dernière couronne existe d'ailleurs *in specie* ²⁾.



Fig. 5. Panneau commémoratif de l'Ordre de Saint-Jean, à l'ancienne commanderie de Reiden (Lucerne).

Un heureux hasard nous a mis en présence d'un exemple plus ancien que les précédents, exemple qui pourrait être unique. — A l'ancienne commanderie de l'Ordre à Reiden ³⁾ au canton de Lucerne, transformée en cure du village, se trouve une grande peinture sur bois datant de la fin du XVII^e siècle et rappelant le souvenir de deux membres de la famille de Roll : Jean (1647-1696), receveur général du grand-prieuré d'Allemagne et commandeur de Hohenrain et Reiden de 1689 à 1696, et son neveu Ours-Henri (1672-1714) qui succéda à son oncle comme commandeur de Hohenrain et Reiden. Leurs armoiries, posées sur la croix blanche à huit pointes de l'Ordre, sont conformes au diplôme de 1698, conférant le titre de baron du St-Empire à l'avoyer de Soleure, Jean-Louis de Roll d'Emmenholtz (1643-1718), respectivement frère et père des précédents, dont un autre fils, Jean-Léonce (1691-1729), était également membre de l'Ordre et dont la pierre tombale se trouve à Cressier au canton de Neuchâtel ⁴⁾.

Sur la peinture de Reiden figure au centre l'écusson de l'Ordre de Saint-Jean. Il est surmonté d'un bonnet de pourpre, bordé d'hermine, en représentation de la dignité de prince du St-Empire, conférée par l'Empereur Ferdinand II, à Vienne le 16 juillet 1620 ⁵⁾, au grand-maître pro tempore des Hospitaliers. La forme de ce bonnet est ici particulièrement archaïque, sans perles, arcs et globe (fig. 5.)

Z. B.

Plaque de muletier aux armes du Cardinal de Tencin. — César Filhol qui a écrit la meilleure étude d'ensemble sur les plaques muletieres françaises de la fin du XVI^e siècle au XIX^e siècle a remarqué que l'usage n'en a pas dû être courant à Lyon ⁶⁾. Il n'en signale

¹⁾ Archivum heraldicum, 1954, pp. 4-6.

²⁾ (THIERRY) MICHEL DE PIERREDON, *Notice historique sur l'Ordre souverain de Malte*, Paris, 1929, pl. entre pp. 6 et 7. (Le comte Michel de Pierredon, ayant fait admettre par la Chancellerie de la Légion d'honneur, la souveraineté de l'Ordre découlant de son ancienne possession de Malte — ce qui est une erreur: Archivum heraldicum, 1955, p. 40, note 2 —, se devait évidemment de supprimer le vrai nom historique de l'Ordre, qui est de St-Jean.)

³⁾ Voir notre notice dans la Revue d'hist. eccl. suisse, 1946, pp. 297-298.

⁴⁾ AHS 1951, pp. 39-40. — Sur les chevaliers de la famille de Roll au XVII^e siècle, voir AHS 1921, pp. 70-73.

⁵⁾ MARIO BARBARO DI SAN GIORGIO, *Storia della Costituzione del Sovrano Militare Ordine di Malta* (titre particulièrement inexact puisque l'auteur traite surtout des textes antérieurs à l'investiture de Malte), Rome, 1927, pp. 125-127.

⁶⁾ CÉSAR FILHOL, *Les plaques de bride muletière dans les Cévennes et sur les bords du Rhône*, Revue du Vivarais, 1918, p. 129-140, 167-187, 201-206, 246-256, 300-313, 354-367; 1919, p. 22-28, 39-45, 169-174; 1922, p. 15-19, 73-80, 109-113, 142-147. On y trouvera la bibliographie des ouvrages antérieurs de Charvet, Sébillot, Cazenove. Signalons, comme parus depuis: P. OLIVIER, *L'ancienne statue romane de N. D. du Puy...*, Le Puy, 1921, p. 134-135; VAN GENNEP, *Plaques à mulets datées de la Vallée de Bozel (Savoie)*, Aréthuse, Paris, 1924, p. LVI-LVIII; Ulysse ROUCHON, *Une particularité du travail du cuivre au Puy en Velay*, *Les Plaques Muletieres*, l'Art Populaire en France,

en effet aucune que l'on puisse affirmer lyonnaise. Un voyageur anglais, Thomas Coryat, qui passa à Lyon, en 1608, a noté : « Beaucoup de mules du roi viennent à Lyon... Comme frontière et comme œillères on leur met trois plaques de métal en cuivre ou en laiton, marquées des armoiries royales... »¹⁾. Mais ces mules venaient d'ailleurs et l'usage était beaucoup plus méridional : Vivarais, Velay, Gévaudan, Dauphiné, Savoie, Provence, Languedoc.

Ces plaques de cuivre brillant au soleil, avec les pompons et surtout le haut plumet en laine rouge qui se dressait entre les deux oreilles de l'animal, donnaient aux convois muletiers qui sillonnaient alors nos chemins une allure pittoresque, qu'évoquent les tableaux, les gravures et les récits contemporains²⁾.

Filhol a décrit plusieurs plaques muletières armoriées. On pourrait attribuer l'une d'elles aux Pellot lyonnais ; c'est celle du XVII-XVIII^e siècle qu'il décrit, p. 354, et pl. VII. Elle porte une *tierce en bande* timbrée d'une couronne de marquis, et supportée par deux lions. Nous en ajouterons une autre, entrée il y a quelques années au Musée de Gadagne, qui montre la *croix ancrée* des Damas, avec couronne de duc et pour supports, le lion et le griffon du Chapitre de Lyon. On pourrait la donner, malgré la couronne insolite, à Roger Joseph Damas de Marillat (1644-1713) qui fut chanoine (1656) et doyen de notre Eglise de 1676 à 1713³⁾. Nous avons noté enfin chez M^{lle} Austruy, antiquaire à Lyon, une plaque aux armes des Gentils, du Limousin. Steyert, f^o 30, V^o attribue également ce blason à ceux du Lyonnais.

Bien lyonnaise semble celle-ci, dont deux exemplaires ont été découverts par mon obligé ami, Pierre Colomb, le jeune érudit sisteronais. Elle est aux armes du Cardinal Pierre Guérin de Tencin, qui fut archevêque de Lyon de 1740 à 1758.

Cette pièce en cuivre jaune repoussé mesure 16,5 cm. de diamètre et montre un écu piriforme à ses armes : *d'or à l'arbre arraché* (ici il est *terrassé*) *de sinople au chef de gueules chargé de trois besans d'argent*, timbré d'une couronne de duc, posées sur la croix primatiale, surmontées d'un chapeau à cinq rangs de houppes, entourées du cordon de l'ordre du Saint-Esprit, et placées sur la croix de l'Ordre de Malte (fig. 6).

Tencin portait déjà à Embrun la couronne de duc et le chapeau, mais c'est seulement à Lyon qu'il prend la croix primatiale, et reçoit le Saint-Esprit, le 1^{er} janvier 1742, et dès le 18 mai suivant le titre de protecteur de l'Ordre de Malte avec pouvoir d'en porter la croix dans ses armes⁴⁾.

Très grand seigneur, notre Cardinal avait au Palais Archiépisopal une maison bien montée. Quand il mourut, le 2 mars 1758, les Economats Généraux des Bénéfices vacants firent immédiatement apposer les scellés sur ses biens (2-8 mars 1758) et procéder à l'inventaire qui, commencé le 19 avril se prolongea jusqu'au 7 juillet 1758⁵⁾. Il y avait alors dans les écuries de l'Archevêché trois mulets seulement, trois mulets noirs de 6 à 10 ans, Mouton, Le Perroquet et le Bouchard, que Guillaume Bonnet et Arthaud Bouvatier, deux maréchaux de la ville, commis à cet effet, estimèrent 400, 150 et 200 livres. Les chevaux de son Eminence étaient plus nombreux. Il y en avait 15, Le Porteur, le Camus, le Rubicon, le Mutin, le Mignon, le Baron, le Grand Cheval, l'Hirondelle, Ploton, la Tourmente, le Porteur, Bourguignon, Moricaud, le Rouge, et Plongeon, sans compter les deux de sa sœur, la Comtesse de Grolée, et celui de Monsieur de Rivière, son gentilhomme.

Toute cette cavalerie, qui coûtait cher à entretenir, fut vendue à la diligence des Economats,



Fig. 6. Plaque de muletier aux armes du Cardinal de Tencin.

1933, p. 101-105 ; M. BALMELLE, *Muletiers et plaques muletières du Gévaudan*, Bulletin de la Société... de la Lezère, 1953, p. 322-326.

¹⁾ MONTAIGLON, *Un voyageur anglais à Lyon sous Henri IV (1608)*, Revue du Lyonnais, 1880, I, p. 412.

²⁾ MAZON, *Les Muletiers du Vivarais, du Velay et du Gévaudan*, Le Puy, 1892.

³⁾ J. BEYSSAC, *Les Chanoines de l'Eglise de Lyon*, 1914, p. 209-210. Nous avons signalé d'autres documents à ses armes dans les *Archives de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris*, 1925, p. 103-104.

⁴⁾ Méreaux et *Jetons armoriés des Eglises et du Clergé lyonnais*, Lyon, Badiou Amant, 1926, p. 79-86.

⁵⁾ *Le Testament du Cardinal de Tencin*, Gap, Jean, 1937.

et en vertu d'une ordonnance de la Sénéchaussée sans plus attendre le règlement de la succession, dans la cour de l'Archevêché, le 22 avril 1758, à deux heures de relevée. Les trois mulets furent adjugés avec leurs harnais et leurs housses, ce qui était contraire à l'usage, moyennant 905 l. à Pierre Seriziat¹⁾ dont quelques trente-cinq ans plus tard la Révolution puis l'Empire devaient, ainsi que le pinceau de David, illustrer le nom lyonnais. *Jean Tricou.*

Une carte du Léman de 1588 aux armes de son auteur. — Le bulletin n° 4 (1955) de l'*Archivum Heraldicum* a publié une note très intéressante sur la carte du Léman et les armes de Jean du Villard en 1588. Le sens de la devise et des trois P de la banderole qui accompagnent le blason du Villard reste mystérieux.

Pour la devise « LA LIE DV VIN ARD », il est à remarquer qu'elle constitue un anagramme du nom IEAN DV VILLARD; dès lors, il est parfaitement admissible que ce soit là la seule raison du choix d'une telle devise, pour peu que le digne gentilhomme fût aussi amateur de bon vin!

Quant aux trois P, une hypothèse me paraît à retenir: le sceau de l'Amirauté des Provinces-Unies au XVII^e siècle portait, au-dessus du lion et des ancres, trois P signifiant « PVGNO PRO PATRIA »²⁾. Ces mêmes lettres avec le même sens n'auraient rien d'étonnant dans les armoiries d'un colonel de l'infanterie de Genève. Le fait qu'elles soient répétées trois fois n'a probablement que la valeur d'un détail esthétique pour l'équilibre du dessin. *Roger Harmignies, Bruxelles.*

Bibliographie

GAETANO PERUSINI : **Valore Apotropaico di alcuni Simboli Araldici** (Estratto da « LARES », Organo della Società di Etnografia Italiana, Anno XIX, Fasc. I-II, Gennaio-Giugno 1953, pp. 19-24. Firenze, Leo S. Olschki (ill.).

La recherche d'explications de caractère symbolique a été, dans le passé de l'héraldique, l'occasion de bien des péchés. M. Perusini le reconnaît. Son propos, dans cette petite étude, est plus positif: il est de signaler que quelques-uns des meubles les plus usités en héraldique (notamment la roue, les cornes, le fer à cheval, le soleil et la lune, la cloche, la main et le pentagramme) ont eu, à l'origine, une signification magique. Ce qui ne veut pas dire que, dans la plupart des cas, et surtout dans l'héraldique moderne, cette signification ait joué un rôle quelconque dans le choix et l'utilisation de ces symboles, lesquels se présentent plutôt comme un cas — fréquent d'ailleurs — de survivance purement formelle d'un phénomène qui s'est détaché de son sens original. *H. R.*

MARQUÉS DE SALTILLO : **Identificación de un Retrato de Velasquez** (Separata de « Archivo Español de Arte », Tomo XXVI, Núm. 101, Año 1953, Madrid (ill.).

L'héraldique sert souvent d'identification là où les autres méthodes historiques font défaut. Dans cette brève étude, l'auteur, après une savante analyse des armes peintes sur le tableau de Velasquez connu sous le titre de *Portrait d'un Gentilhomme de Santiago*, démontre que c'est Francisco Bandrés de Abarca qui a été le sujet de cette œuvre du grand peintre espagnol. *H. R.*

KITS NIEUWENKAMP. **Het Raadsel der Huismerken.** (Die Rätsel der Hausmarken). 1955, Verlag Strengholt, Amsterdam.

Über Hausmarken ist seit langem nichts Umfassendes erschienen; deshalb muss diese Arbeit auf jeden Fall begrüßt werden, wenn auch naturgemäss die Rätsel um das Problem nicht gelöst, das letzte Wort noch nicht gesprochen werden kann. Aber es ist verdienstvoll, es anzupacken, noch mehr, es populär darzustellen und doch von wissenschaftlicher Grundlage dabei auszugehen. Das hat Nieuwenkamp gut gemeistert. Er wird deshalb auch das Interesse in Holland und allen Ländern, wo Haus-, Hof- usw.-Marken geführt wurden oder noch werden, bestimmt wachrufen. In den Einleitungsworten zu dieser Broschüre hat der Direktor des Volkskundlichen Büros der Kgl. Akademie der Wissenschaften in den Niederlanden, Dr. MEERTENS, das Erscheinen der Arbeit begrüßt, weil es einem Bedürfnis in Holland entspricht und das Interesse für Genealogie und Heraldik zunimmt. Er verspricht

¹⁾ Archives Rhône, Sénéchaussée Civile, Tutelles, Inventaires, juillet 1758.

²⁾ VAN DER LAARS: *Wapens, Vlaggen en Zegels van Nederland.* — Page 123 en note et figure 305.